

Société suisse des
ingénieurs et des architectes

Sia

Recommandation
Edition de 1990

162/3

Détermination de la profondeur de carbonatation du béton

TABLE DES MATIÈRES

	page
0	DOMAINE D' APPLICATION
0 1	But
0 2	Délimitation
0 3	Dispositions communes.....
1	AVERTISSEMENT
1 1	Généralités
2	PRÉLÈVEMENT D'ÉCHANTILLONS
2 1	Principe.....
2 2	Prélèvement de carottes.....
2 3	Fragments, éclats
3	DÉTERMINATION
3 1	Généralités
3 2	Méthodes avec indicateurs
3 3	Méthode pétrographique.....
3 4	Evaluation des méthodes
4	RAPPORT D'EXAMEN
4 1	But
4 2	Contenu
	Adoption et entrée en vigueur

Membres de la commission SIA 162/3 «Détermination de la profondeur de carbonatation du béton»

Président:	W. Dinkel, ing. SIA, Liestal	Office des services industriels BL
Membres:	H.P. Dobler, ing. SIA, Berne	Office fédéral des routes
	B. Elsener, dr sc. techn., Zurich	EPFZ
	H.J. Epple, ing. SIA, Adliswil	Entreprise
	J. Frei, Bâle	Bureau d'études
	Y. Hout, ing. SIA, Lausanne	EPFL
	P. Lüchinger, dr sc. techn., ing. SIA, Zurich	Bureau d'études

Adoption et entrée en vigueur

La présente recommandation SIA 162/3 «Détermination de la profondeur de carbonatation du béton» a été adoptée par le Comité central de la SIA le 25 août 1990 à Yverdon.

Elle entre en vigueur le 1er décembre 1990.

Le président:	Prof J.-C. Badoux, dr sc. techn.
Le secrétaire général:	C. Reinhart

Copyright © 1990 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction même partielle de copie intégrale ou partielle (photocopie, microcopie) de mise en programmes d'ordinateurs et de traduction sont réservés.